

# Journal de Roubaix

DIRECTRICE: MADAME VEUVE ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS..... Nord et limitrophes..... 3 mois, 22,00; 6 mois, 40,00; 1 an, 76,00  
France et Belgique..... 33,00; 43,00; 80,00

REDACTION - ANNONCES  
ABONNEMENTS

ROUBAIX... 71, Grande-Rue, Tél. 34 et 1908. Inter. 6  
TOURCOING... 33, rue Carot. Téléph. 37.  
LILLE... 3, rue Faidherbe. Tél. 57.02

**ACTUELLEMENT**  
**SOLDES**  
après inventaire  
M<sup>me</sup> PAPILLON-BONTE  
167, Rue de Lannoy, 167  
ROUBAIX  
ARTICLES de MARQUE  
soldés depuis..... 39 fr.

## BILLET PARISIEN Les nouveaux projets financiers

(D'UN RÉDACTEUR SPÉCIAL)  
PARIS, 4 AOUT (MINUIT).

La Chambre sera appelée demain à discuter deux importants projets qui ont été examinés aujourd'hui par la Commission. Bien qu'ils aient fait l'objet d'un seul et même débat, ces deux projets n'en sont pas moins fort différents.

Le projet instituant une Caisse d'amortissement des Bons de la Défense nationale est connu de nos lecteurs. Il se réfère à une conception des experts et peut jouer un rôle prépondérant dans le retour de la confiance. On sait qu'il appartient à l'Assemblée nationale, dont la réunion est définitivement fixée à mardi prochain, de doter la Caisse ainsi constituée de garanties constitutionnelles.

L'autre projet, moins essentiel peut-être, n'en présente pas moins le plus grand intérêt par ce qu'il dévoile du plan de redressement financier adopté par le Gouvernement.

Pendant plusieurs jours, en effet, on s'est demandé quel était le système qui avait été préféré de M. Poincaré. Entre la réévaluation et la stabilisation, le Gouvernement était tenu de faire un choix. L'échec est passé et les dirigeants pouvaient se dispenser de présenter un plan d'ensemble et de marquer le but de leur action.

On eut d'abord que M. le Président du Conseil opinait pour la réévaluation complète du franc, entreprise des plus hasardeuses, mais impossible par les techniciens.

Mais ces bruits furent vite démentis par M. Poincaré lui-même. Le Gouvernement s'est tenu sur ce point encore à l'avis des experts et envisage la stabilisation de la monnaie. Mais il entend que cette stabilisation soit faite après un redressement considérable du cours du franc. Notons en passant que les experts ont eux-mêmes indiqué dans leur rapport qu'il était souhaitable de stabiliser le franc après un certain redressement de son niveau.

Mais pour effectuer cette opération d'alignement de la stabilisation, M. le Président du Conseil songe-t-il aux crédits extérieurs prévus par les techniciens? Cette solution a été écartée. Elle serait abandonnée aujourd'hui. Les achats de devises que la Banque de France va être autorisée à effectuer sont précisément destinés à rendre superflus l'appui de la finance internationale.

Quant à la réévaluation, on revient à la formule du redressement par l'intérieur. La masse de devises que la Banque va constituer sera plus et mieux qu'une masse de monnaie, elle sera un instrument de stabilisation.

R...

## Le redressement du franc

### LES MESURES POUR LA STABILISATION DE LA MONNAIE

Le projet permet à la Banque de France l'achat d'or et de devises

Paris, 4 août. — Voici le projet de loi concernant des opérations en vue de la stabilisation de la monnaie.

L'exposé des motifs explique que la Banque de France se trouve actuellement dans l'impossibilité de faire des achats de monnaie nationale d'or à un cours supérieur à la valeur légale du franc et il importe de lui rendre la possibilité de fortifier son encaisse et, par suite, la valeur de l'ensemble de la circulation par des achats d'or et de devises qui lui serviront de couverture.

Le projet demande donc l'autorisation de passer avec le Gouvernement et la Banque de France les conventions qui seront nécessaires pour régler les détails d'application de ces mesures et qui lui permettront d'une façon générale de prendre, en parfait accord avec l'Etat et la Banque de France, toutes les dispositions utiles, d'abord pour le redressement, puis pour la stabilisation du franc.

### Les articles du projet

Art. 1<sup>er</sup>. — La loi du 12 février 1916, interdisant l'achat de la prime des monnaies nationales ne s'applique pas à la Banque de France.

Art. 2. — La Banque de France est autorisée à procéder à des achats d'or et de devises sur le marché.

Art. 3. — Les billets émis par la Banque de France pour un montant correspondant aux monnaies à l'or et aux devises achetées, ne sont pas compris dans le contingent d'émission fixé par la loi du 4 décembre 1925, modifiée par la loi du 22 juillet 1926.

Art. 4. — Le ministre des Finances est autorisé, pendant un délai de trois mois, à partir de la promulgation de la présente loi, à passer avec le Gouverneur de la Banque de France, toutes conventions permettant à cet établissement de préparer, par le redressement du franc, la stabilisation de la monnaie.

### LE PROJET DE CAISSE D'AMORTISSEMENT DEVANT LA COMMISSION DES FINANCES

Paris, 4 août. — La Commission des Finances a procédé ce matin, à un examen à titre officieux du projet gouvernemental relatif à la Caisse d'amortissement.

M. de Chappedelaine, rapporteur général, a rendu compte d'un entretien qu'il a eu avec le président du Conseil, concernant l'attribution du produit de l'impôt du monopole des tabacs à la Caisse d'amortissement et sur le caractère constitutionnel que prendrait éventuellement cette disposition.

Les observations ont été présentées à ce sujet par MM. Ducas, Deyris et Chabrun. Ils ont fait ressortir que les objections soulevées ne s'appliquaient pas seulement au produit des tabacs, mais encore aux autres ressources de la Caisse telles que les droits successoraux, l'impôt sur la première mutation, etc.

Il est déclaré qu'il ne leur paraissait pas admissible, à leur point de vue, de fixer dès à présent la dotation de la Caisse autonome dans un texte qui serait rendu constitutionnel, étant données les modifications que l'on pourrait être éventuellement amené à apporter à cette dotation.

M. de Chappedelaine a fait alors un commentaire du projet gouvernemental. MM. Landry et Bonnefont ont exprimé le regret que le nouveau projet aboutisse à l'abrogation de la caisse d'amortissement précédemment créée, qui avait pour objet d'amortir non seulement la dette flottante, mais aussi la dette inscrite.

M. Bodogue a fait ensuite un exposé détaillé de la proposition du groupe socialiste, relative à l'exploitation du monopole des tabacs et il a annoncé que ses collègues socialistes et lui reprendraient cette proposition sous forme de contre-projet.

Après d'autres remarques présentées par MM. Léon Blum, de Tinguy du Pouët, l'abbé Maudé et Ducas, M. Henry Simon a proposé de mettre au vote le principe du projet gouvernemental, mais la commission a préféré réserver toute décision jusqu'après l'adoption du président du Conseil.

### UN AROBATE DE 70 ANS



(Wide World photos).  
BLANC DJELMAO  
fils d'un Marillais et d'une Indienne, resté en dépit de ses 70 ans, agile et de sang-froid, au point de traverser encore sur la corde la place du Tertre, à la hauteur d'un troisième étage. Cet exploit, au cœur de Montmartre, lui a valu un franc succès et un procès-verbal.

### LE PRIX DE LA VIE

Le pain baisserait de quinze centimes à Paris le vendredi 13 août Et dans le Nord?

Paris, 4 août. — On a bon espoir que le pain baissera de trois sous dès vendredi en huit, à Paris.

Baisse en Poitou  
Versoix, 4 août. — Le coût de la vie à Versoix a diminué pendant le mois de juillet, de 3,13 p. 100 par rapport au mois de juin.

### BONS MOTS

Le mari (un entrepreneur de pompes funèbres s'adressant au curé après la cérémonie). — M. le curé me donnera peut-être une petite réduction de vingt-cinq pour cent en regard à ma profession? Ce sera à titre de réciprocité quand M. le curé aura besoin de moi!

### PREMIER GEOLIER. — Le 47<sup>e</sup> me donne des inquiétudes. Il s'est promené dans sa cellule toute la nuit et il a l'air très dangereux.

DEUXIEME GEOLIER. — Ça l'étonne? Il vient de faire trois ans pour bigamie, on le libère aujourd'hui et ses deux femmes l'attendent à la sortie.

### PENSÉES

Le véritable usage de la parole c'est de servir la vérité.  
M<sup>me</sup> DE LAMBERT.  
Choisis le plan de conduite le meilleur, et l'habitude se le rendra bientôt agréable.  
PITAGORE.

## Au Jardin des Mères, à Toureong



UN GROUPE DE MÈRES ET D'ENFANTS

Nous avons parlé, hier, de la fête intime qui s'était déroulée dans les cinq Jardins des Mères spécialement créés pour permettre aux enfants de pouvoir, pendant de longues heures, prendre de l'air et s'ébattre, sans avoir à s'inquiéter du danger. Voici une photographie représentant un groupe de mamans au milieu de leurs enfants bien portants, heureux, réjouis, qui semblent se plaisir beaucoup au milieu de leurs semblables. La fête de mardi a produit une très bonne impression et a permis de prouver toute l'utilité de ces jardins bien conçus.

## La Chambre vote le projet sur le ravitaillement en blé et la création d'un Office des céréales panifiables

Paris, 4 août. — La séance est ouverte à 15 h. 10, sous la présidence de M. Bouisson, devant quelques députés.

M. Queuille est au banc du Gouvernement.

### La croix des évadés

La Chambre adopte la proposition de loi de M. Marcel Pélissier et plusieurs de ses collègues, tendant à instituer une croix dite croix des évadés, destinée à commémorer les actes ou les tentatives d'évasion accomplis par les prisonniers de guerre.

Nous sommes déjà heureux d'enregistrer une baisse du prix du blé et du pain. (Applaudissements).

### Les contre-projets socialiste et communiste sont repoussés

Une discussion générale est close.

Le contre-projet socialiste, soutenu par M. Combarès-Morel, combattu par le Gouvernement, est repoussé par 350 voix contre 182.

Le contre-projet communiste, déposé par M. Jean Renaud, est également repoussé par 345 voix contre 140.

### LA DISCUSSION DES ARTICLES

La Chambre adopte les premiers articles et l'article 5 qui institue un Office des céréales panifiables.

Un amendement en faveur des familles nombreuses

Sur l'art. 9 (frais de statistique et de contrôle des céréales et farines panifiables, 800.000 fr.), M. Labatut soutient un amendement ainsi conçu: « Il est ouvert au ministère de l'Agriculture, des crédits s'élevant à la somme totale de 150 millions, à l'effet d'accorder une réduction de 20 % sur le prix du pain aux: 1<sup>er</sup> Bénéficiaires de la loi de 1913 (familles nombreuses et méritieuses); 2<sup>es</sup> Bénéficiaires de la loi du 14 juillet 1905; 3<sup>es</sup> Blessés de guerre et mutilés du travail, à partir de 40 % d'invalidité. »

L'amendement Labatut est disjoint après le vote de la prise en considération.

### VOTE DU PROJET

Après observations de MM. Lohé Lemire et Paulin, l'ensemble du projet est adopté par 550 voix contre 6.

M. P. Painlevé demande la discussion immédiate d'un projet de loi relatif à la durée du service militaire actif en Alsace et en Lorraine. Ce projet est adopté.

La séance est levée à 19 h. 55. Prochaine séance jeudi matin, à 10 h.

### LES CHANGES

	MARDI	MERCREDI
LIVRE .....	183.25	169.50
DOLLAR .....	37.74	35.07
BELGIQUE .....	101.75	99.25

### M. CHAPSAL deviendrait président de la Commission des réparations

Paris, 4 août. — A la suite du refus de M. Henry Simon, c'est probablement M. Chapsal, ancien ministre du Commerce, qui sera appelé à la présidence de la commission des réparations.

## SUR LE LAC LÉMAN



UNE COURSE ORIGINALE SUR L'EAU... EN BARQUETS, MAIS GARE AUX FAUX MOUVEMENTS!

## La Semaine Sociale du Havre

M. Maurice Deslandre montre quels sont les participants à la vie internationale. — Le R.P. Valensin expose les lois naturelles de la vie internationale. Les exposés de MM. Duval-Arnauld et Max Turmann

Le Havre, 4 août. — Avec le troisième jour de travail, la Semaine sociale aborde le problème doctrinal.

Les catholiques seules, qui ont, les jours précédents, dénoncé les maux et les dangers, se doivent, avant d'aborder l'étude des remèdes, d'étudier exactement la matière sur laquelle il leur faudra agir et les lois qui la régissent.

Tels sont les sujets des cours de MM. Deslandre, doyen de la Faculté de droit de Dijon, et Valensin, professeur aux Facultés catholiques de Lyon.

### LES COURS DE MERCREDI

Les participants à la vie internationale par M. Deslandre

Quels seront les contractants de la vie internationale? Question simple en apparence, mais qui soulève d'innombrables difficultés d'ordre juridique et politique.

M. Deslandre fait d'abord un historique très complet de l'évolution de la vie internationale à travers les siècles. A l'époque contemporaine, divers facteurs comme, par exemple, l'usage des libertés publiques, l'événement du régime démocratique, l'extension au monde entier de la vie internationale, la coopération entre les Etats pour des fins communes font surgir de nouveaux participants à la vie internationale: ce sont les nationalités, les peuples ou portions de peuples, les minorités ethniques ce sont les groupes d'Etats à affinités particulières, les unions d'Etats, les unions internationales, les commissions internationales, telles les Croix-Rouges, c'est encore et surtout la S.D.N.

Toutes ces tendances ont brisé le monopole des Etats et multiplié encore le nombre des participants à la vie internationale. Cet immense mouvement fait surgir une multitude de nouveaux problèmes, de la vie internationale, de l'excellence, que marquent les droits des minorités, les droits des nationalités, et tout cela ne va pas sans conflit.

Ayant à étudier la vie internationale, l'historien ou le juriste devra envisager tous ces éléments moraux, la vie internationale peut en devenir plus libre, plus épanouie, plus féconde.

Elle perd de sa rigidité, mais aussi de sa précision et de sa sécurité. Voilà la matière qui s'offre aux yeux des sociologues.

### Les lois naturelles de la vie internationale par le R.P. Valensin

Il appartient au R. Valensin d'en montrer les lois naturelles. Le négociateur s'attache tout d'abord à dégager les principes de cette vie internationale. Ni le principe de la souveraineté absolue de l'Etat, ni celui de la nationalité ou de la supériorité de race ne peuvent servir.

### L'ASSEMBLÉE DE L'UNION DES SECRETARIATS SOCIAUX

Cette doctrine ardue des Semaines Sociales trouve, au cours de l'année des applications pratiques. La semaine sociale est un laboratoire d'idées, une université. Les secrétariats sociaux sont les instruments dans les villes de France qui permettent de mettre ces doctrines en pratique. Aussi chaque année au cours de la session, se tient une assemblée des secrétariats sociaux. Le réunion de cette année fut particulièrement animée: un échange de vues des plus intéressants eut lieu, qui mit en lumière les besoins profonds de la masse ouvrière et paysanne et les moyens d'action qui pourraient opportunément offrir aux bonnes œuvres les secrétariats sociaux.

### Le délégué au cours duquel avaient pris la parole les représentants des Jeunesses catholiques française, belge, chinoise, à peine terminés, les travaux ont repris. On entend les exposés documentaires de M. Duval-Arnauld, député de Paris, sur les problèmes que soulève l'émigration étrangère en France et de M. Turmann, sur les grandes unions internationales, la propriété littéraire et artistique, industrielle, l'union postale, etc...

(Lire la suite en Dernière Heure.)

### LES DETTES DE GUERRE

M. POINCARÉ A ECRIT A M. CHURCHILL que l'accord franco-anglais serait ratifié en octobre

Londres, 4 août. — M. Churchill, chancelier de l'Échiquier, a déclaré à la Chambre des Communes qu'il avait reçu de M. Poincaré l'assurance que celui-ci demanderait à la Chambre des députés de ratifier l'accord pour le règlement de la dette française vis-à-vis de la Grande-Bretagne, dès la rentrée du Parlement en automne.

Le chancelier a ajouté que l'accord comprendrait les deux lettres portant sa signature et celle de M. Caillaux, car ces documents en font partie intégrante.

### LE RETENTISSEMENT AUX ETATS-UNIS DE LA MANIFESTATION DES ANCIENS COMBATTANTS

Une lettre de M. Piatt Andrews

M. Piatt Andrews, membre de la Chambre des représentants des Etats-Unis, a adressé la lettre suivante au président de la Fédération des mutilés de guerre au lendemain de la manifestation des anciens combattants français contre la ratification des accords Mellon-Béranger:

Le chabogramme que je viens de vous envoyer exprime ce que je ressens à l'endroit de la manifestation d'hier.

Le récit s'en trouve à la première page de tous nos journaux et est lu par des millions d'Américains dont les cœurs en seront touchés. Au cours de la prochaine quinzaine, dans chaque ville et chaque village, le cinéma ravivera leur émotion.

Suivant les journaux, votre démonstration fut conduite avec grande agresse et l'esprit le plus élevé, exactement comme je l'aurais souhaité.

Je crois que rien n'aura tant fait depuis l'armistice pour ramener l'amitié de nos deux peuples.

### Un pilote d'avion français s'est tué à Istres

Istres, 4 août. — Ce matin, vers 9 heures, un avion qui évoluait au-dessus du Bos-Mermer est venu s'écraser sur le sol. Le pilote, le capitaine aviateur Pélassier, du centre d'Istres, a été retiré du milieu des débris, la crâne fracturé. Il a été transporté d'urgence à Nîmes, où il est mort peu après son arrivée. Le deuxième aviateur, le soldat Charru, était valide, souffrant de contusions.

### Chute d'un avion militaire à Milan

Milan, 4 août. — Un avion militaire piloté par le capitaine Grasse, est tombé sur l'esplanade, près de la place d'Armes, d'une hauteur de 500 mètres.

L'appareil a été complètement détruit. Le pilote a été tué sur le coup.

### L'audacieux escroc Rehme s'est une fois de plus évadé

Paris, 4 août. — L'escroc fameux Rehme, tant recherché par la police, fut arrêté il y a deux mois et écroué à la Santé. Conduit à midi au Palais de Justice pour être mis à la disposition du juge, l'escroc y réussit à s'évader accompagné aux barreaux qui l'accompagnaient.